

**ENSEMBLE**

Ville de Marseille



# RÉGIME INDEMNITAIRE DES POLICIERS MUNICIPAUX

3 octobre 2024

## ENFIN !



**NOS DEMANDES À L'ADMINISTRATION  
ONT ÉTÉ ENTENDUES !**



L'Administration a présenté au CST du 2 octobre 2024 les principes de création du RIFSEEP des policiers municipaux, en application du décret du 26 juin 2024, afin de pouvoir d'ores et déjà effectuer le rattrapage de la prime pouvoir d'achat qui vous est dû.

**Vous allez donc enfin percevoir sur la paie du mois de décembre 2024 un montant supplémentaire de 320 € correspondant aux deux rappels de la prime pouvoir d'achat :**

- 140 € pour l'année 2023
- 180 € pour l'année 2024

*(sauf abattements pour cause d'absences)*

**NOUS AVONS ÉTÉ LES SEULS À VOTER POUR CE DOSSIER.  
LES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES N'ONT VISIBLEMENT PAS  
COMPRIS LES ENJEUX DE CETTE PROPOSITION ...**

**Prochaine étape :**

**La négociation sur les conditions détaillées de mise en place  
de votre nouveau régime indemnitaire à compter de 2025.**

**NOUS DEMEURERONS TRÈS VIGILANTS À CE SUJET !**

ENSEMBLE CFTC CFE CGC  
2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille  
04 65 85 97 45 ensemblecgccftc@gmail.com